

Quand est apparue la richesse ?

Valérie Lécivain et Geoffroy de Saulieu

Pour l'anthropologue Alain Testart, la richesse n'a pas toujours existé. Elle serait apparue afin d'éviter de payer de sa personne, et non pour échanger des biens.

Qu'est-ce que la richesse ? Pour l'anthropologue français Alain Testart, disparu en 2013, il s'agit de « tout objet matériel utile à l'homme susceptible d'appropriation, de conservation, de théaurisation ou d'échange. » Aujourd'hui, la richesse monétaire est la forme de richesse qui domine dans nos sociétés ; elle fait l'objet de vifs débats, en raison de sa volatilité, de ses rapports problématiques avec la réalité économique qui semblent ébranler le monde périodiquement... Plus rassurante semble la richesse matérielle, et plus rassurante encore est la richesse foncière, c'est-à-dire la possession de terres. Nous sommes habitués à une société dans laquelle toutes ces formes de richesse peuvent s'acquérir. Leur caractère désirable nous semble d'une telle évidence que nous pensons que la richesse a toujours existé. Rien n'est plus faux, comme nous allons le voir en suivant la pensée de Testart.

Dans son dernier ouvrage *Avant l'histoire : l'évolution des sociétés*, de Lascaux à Carnac, Testart propose une histoire évolutive des sociétés où l'invention de la richesse constitue une sorte de palier évolutif. Une

fois celui-ci atteint, on assiste à l'apparition de sociétés sédentaires, dont certaines adopteront l'agriculture et l'élevage, c'est-à-dire entreront dans l'ère néolithique. Les deux grandes innovations qui définissent le Néolithique – la sédentarité et le système agropastoral – n'ont pas été adoptées au même moment ni dans le même ordre dans les différentes régions du monde. C'est pourquoi la richesse serait apparue il y a quelque 10 000 ans en Afrique et au Proche-Orient, avant d'arriver en Europe, tandis qu'en Asie son invention se serait produite avant le Néolithique ; dans les autres régions, elle est plus récente.

Quand la richesse ne sert pas à se nourrir

Partout cependant, l'entrée d'une société dans le Néolithique a été précédée, accompagnée ou suivie par l'apparition de la notion de richesse. Dès lors, nous explique Testart, il a existé (et il existe sans doute encore) des sociétés sans richesse, même si l'on y confectionne des objets beaux et complexes. Afin de repérer la richesse au

sein des sociétés préhistoriques, Testart propose de considérer la piste de l'ostentation, nous faisant découvrir par là que la richesse n'est pas l'apanage des sociétés agricoles.

Dans ces sociétés, qui constituent la majorité de celles qui ont été ethnographiées, la richesse existe presque toujours, mais pas de la façon qui nous est familière. Le plus souvent, les ethnologues ont constaté que son usage n'est pas d'ordre matériel ; par exemple, elle ne peut servir à se procurer de la terre, car celle-ci n'est pas aliénable – elle ne peut être ni vendue ni donnée, et l'on n'en dispose que si on l'utilise. La richesse existe, mais n'est pas indispensable à l'individu pour assurer sa subsistance, puisque chacun est cultivateur et tire son alimentation du sol. Ni le salariat, ni le fermage, ni le métayage ne se développent, et aucune classe de propriétaires fonciers n'apparaît. La richesse n'a pas la fonction que nous lui connaissons, la division du travail étant très peu marquée. Au mieux, elle sert à des échanges sporadiques.

Si la richesse ne sert ni à se nourrir, ni à se procurer des terres, ni à subjuguer autrui, ni à réaliser des échanges mar-



1. CE PENDENTIF scythique du IV^e siècle avant notre ère, est-il de la richesse, de l'ostentation ou les deux ?

L'ESSENTIEL

- Au Paléolithique, la richesse n'existait pas : on payait de sa personne en rendant des services.
- La richesse serait apparue il y a quelque 10 000 ans avec le passage à l'économie de production.
- Toutefois, la richesse avait initialement une utilité non pas économique, mais sociale.
- On peut classer les sociétés humaines en trois « mondes » :
*l'un sans notion de richesse, un deuxième à richesse utile socialement et un troisième, le nôtre, à richesse utile économiquement.

chands, à quoi sert-elle dans ces sociétés ? Essentiellement à remplir certaines obligations sociales qui impliquent un paiement stipulé par la coutume ou le droit. Ainsi, la richesse joue en général un rôle crucial dans le mariage. Pour obtenir une épouse, le fiancé doit fournir au père de la mariée ce que les anthropologues nomment, avec des nuances diverses, le « prix de la fiancée » ou la « compensation matrimoniale », c'est-à-dire un certain nombre de biens (voir l'encadré page 75).

Comme beaucoup des sociétés en question sont guerrières, la richesse y sert aussi souvent à payer le « prix du sang », c'est-à-dire à dédommager par un certain nombre de biens les parents d'une personne assassinée. Maintes autres situations sont susceptibles d'entraîner des dépenses obligatoires, tels les deuils, les fêtes, les maladies, les amendes (pour adultère ou pour inceste, pour infraction à un tabou...), et ces situations varient d'une société à l'autre.

Dans de telles sociétés, qualifiées par Testart de « sociétés d'allure néolithique » (car elles font penser par certains aspects

aux sociétés agricoles de la préhistoire), la richesse répond à des besoins sociaux et ne sert pas à assouvir des besoins d'ordre matériel. L'ethnographie montre que ces sociétés sont principalement de type agricole ou horticole, mais aussi d'un type plus rare que Testart qualifiait de société de « stockeurs sédentaires » – des groupes de chasseurs-cueilleurs que la pratique du stockage a rendus sédentaires.

Des sociétés sans richesse

La recherche ethnologique a également établi que la richesse ne joue aucun rôle chez les chasseurs-cueilleurs nomades ainsi que chez les horticulteurs tropicaux ne pratiquant pas le stockage. Certes, des biens matériels tels que des arcs, des sarbacanes, des meules, des haches de pierre et des parures, etc. existent dans ces sociétés et y donnent lieu à de petits échanges d'objets ; mais ces biens n'interviennent jamais lors de grands moments de la vie sociale tels que le mariage, la naissance ou les funérailles. Pour obtenir une épouse, un futur mari

est redevable de ce que les ethnologues nomment le « service pour la fiancée », c'est-à-dire qu'il devra payer, non pas avec des biens, mais de sa personne en se mettant au service de son beau-père. Dans ce type de mariage, le futur gendre réside chez son beau-père pendant une durée assez longue, souvent des années, au terme de laquelle il a enfin le droit d'emmener sa femme.

Un récit biblique en donne un exemple mythique bien connu. Dans sa jeunesse, le futur patriarche Jacob dut se réfugier chez son oncle Laban dont il découvrit la fille Rachel, qu'il voulut épouser. Toutefois, Laban exigea qu'il épousât d'abord son aînée Léa, de sorte que Jacob dut travailler sept ans pour obtenir Léa, et sept années de plus pour obtenir Rachel.

Dans ces systèmes où la richesse ne joue aucun rôle, l'idée de solder un meurtre en fournissant des biens n'est pas plus admise : la vendetta y est de règle et, là encore, on doit payer de sa personne pour l'accomplir. C'est bien parce que la richesse matérielle ne joue pas de rôle important dans les stratégies sociales (mariage, vendetta, etc.), et encore moins dans l'acquisition du